



27 juin 2012

Point sur les négociations *Aménagement Temps de Travail*

Plusieurs réunions se sont tenues depuis le mois d'avril afin de définir le périmètre des équipes.

Quelle est la définition de l'équipe ? Un ensemble de salariés qui partage la même hiérarchie et des missions homogènes et peut être définie soit selon un découpage géographique, un certain type d'activité, soit une combinaison de ces deux facteurs.

Quelle sont les caractéristiques d'une équipe ? Une même amplitude, un même type d'aménagement du temps de travail (ATT), la même durée de pause méridienne (sauf cas particuliers).

Quelques rappels ...

Les aménagements possibles sont :

- A1 : Période de 2 à 5 semaines de 4 à 5 jours, soit 26 jours de repos sur l'année, avec une durée quotidienne moyenne de 7 h 47 mn ;

- A2 : Période de 4 à 8 semaines de 0 à 5 jours, soit 32,5 jours de repos sur l'année, avec une durée quotidienne moyenne de 8 h ;

- A3 : Période de 4 à 8 semaines de 0 à 5 jours, soit 39 jours de repos sur l'année, avec une durée quotidienne moyenne de 8 h 14 mn.


NB : l'accord national précise que le A3 est incompatible pour les équipes avec astreinte réseaux et AMEPS

La pause méridienne : mini 45 minutes – maxi 1h30

Où en sommes-nous des négociations sur l'URE AFC ?

Nous publions ci-dessous un point d'étape des négociations au 27 juin 2012.

Equipe	Précisions (activités, lieux...)	Caractéristiques de l'ATT (type et durée du cycle)	Amplitude hebdomadaire et quotidienne de fonctionnement (mentionnant le cas échéant l'existence de groupes fonctionnant avec des horaires décalés)	Durée de pause méridie nne
ACR	CCO de jour CCO de nuit	A1 sur 1 cycle de 4 semaines	7h47 par jour, du lundi au vendredi soit 38,85 heures par semaine 8h13 - 17h00 Suite à notre demande, une proposition Direction est en cours (32h)	1h00
Fiabilisation/DR- DICT	Exploitation	A2 sur 1 cycle de 8 semaines	8 heures par jour, du lundi au vendredi, soit 40 heures par semaine 8h00 - 17h00	1h00
BEX	Exploitation	A2 sur 1 cycle de 8 semaines	8 heures par jour, du lundi au vendredi, soit 40 heures par semaine 7h30 - 17h00	1h30
AMEPS	Poste source	A2 sur 1 cycle de 8 semaines	8 heures par jour, du lundi au vendredi, soit 40 heures par semaine 7h30 - 17h00	1h30
Agence exploitation Alsace	Exploitation	A2 sur 1 cycle de 8 semaines	8 heures par jour, du lundi au vendredi, soit 40 heures par semaine	1h30

			7h30 - 17h00	
Agence exploitation FCC	Exploitation	A2 sur 1 cycle de 8 semaines	8 heures par jour, du lundi au vendredi, soit 40 heures par semaine 7h30 - 17h00	1h30
Agence exploitation JURA	Exploitation	A2 sur 1 cycle de 8 semaines	8 heures par jour, du lundi au vendredi, soit 40 heures par semaine 7h30 - 17h00	1h30
Agence exploitation FCN	Exploitation	A2 sur 1 cycle de 8 semaines	8 heures par jour, du lundi au vendredi, soit 40 heures par semaine 7h30 - 17h00	1h30
Agence TST HTA	Exploitation	A2 sur 1 cycle de 8 semaines	8 heures par jour, du lundi au vendredi, soit 40 heures par semaine 7h30 - 17h00	1h30
 Position CGT : Pause méridienne en fonction des demandes (1h ou 1h30) Pôle Travaux Sélestat	Travaux	A1/A2	à définir	1h30
Pôle Travaux Illzach	Travaux	A1/A2	à définir	1h30
Pôle Travaux Montbéliard	Travaux	A1/A2	à définir	1h30

Pôle Travaux Besançon	Travaux	A1/A2	à définir	1h30
Pôle Travaux Lons/Pontarlier	Travaux	A1/A2	à définir	1h30
Pôle Travaux Vesoul/Dole	Travaux	A1/A2	à définir	1h30
PMA	Raccordement	A2 sur 1 cycle de 8 semaines	8 heures par jour, du lundi au vendredi, soit 40 heures par semaine 7h30 - 17h00 (2 groupes possibles) Sans nécessité d'équilibre en termes de ressources par groupe	1h00
PMI	Raccordement	A2/A3	à définir (2 groupes possibles) Equilibre en termes de ressources et d'équité (présence pendant pause méridienne)	1h00
Appui raccordement	Raccordement	A2 sur 1 cycle de 8 semaines	8 heures par jour, du lundi au vendredi, soit 40 heures par semaine 8h00 - 17h00	1h00
Agence Cartographie	Cartographie	A2 sur 1 cycle de 8 semaines	8 heures par jour, du lundi au vendredi, soit 40 heures par semaine 7h30 - 17h00 (2 groupes possibles)	1h00
Agence MOAD BT	MOAD délibérée	A2 sur 1 cycle de 8	8 heures par jour, du lundi au vendredi,	1h00

		semaines	soit 40 heures par semaine 7h30 - 17h00 (2 groupes possibles) Sans nécessité d'équilibre en termes de ressources par groupe	
Etat major	Etat Major, syndicats et appui management	A1 sur un cycle de 2 semaines	7h47 par jour, du lundi au vendredi soit 38,85 heures par semaine 8h13 - 17h00	1h00

Des remarques ? Des questions ?

Des réunions de négociations ont lieu le 3 juillet et les points bloquants seront discutés durant tout l'été !

N'hésitez pas à contacter la CGT !

Coordonnées des négociateurs CGT :

Alsace :

Arlette STEIMER 06 65 77 77 74

Franche Comté Sud :

Boris ABRAHAM 07 62 57 27 89

Cédric PAQUELET 06 33 33 64 54

Franche Comté Nord :

Philippe VERGUET 06 66 33 16 66

Jean-Pierre RICHARD 06 64 97 41 41